
Appel à projets 2026

« Tutorats franco-allemands »

Objectif de l'appel à projets

L'objectif de l'appel à projets est de soutenir financièrement l'organisation et la réalisation de tutorats d'enseignement pour préparer les étudiant*es à un parcours franco-allemand. Les tutorats d'enseignement franco-allemands visent à lever les obstacles pour intégrer les étudiant*es dans un cursus binational et faciliter leur séjour dans le pays partenaire.

Quels projets peuvent faire l'objet d'un soutien ?

Le soutien porte sur la préparation et la réalisation de tutorats franco-allemands sous forme de cours d'initiation, d'introduction, de propédeutique et de perfectionnement, ainsi que sur les écoles d'été et d'hiver. Dans ce cadre, l'accent peut être mis, par exemple, sur un ou plusieurs des domaines suivants : langue générale, langue de spécialité, vocabulaire professionnel, méthodologie, communication interculturelle.

Les tutorats d'enseignement doivent, dans la mesure du possible, être interdisciplinaires et se dérouler en coopération avec d'autres cursus de l'UFA. Ils s'adressent aux étudiant*es de première année des cursus de l'UFA ainsi qu'aux étudiant*es intéressé*es provenant de cursus hors UFA et nécessitant un cours de langue de perfectionnement.

À qui s'adresse cet appel à projets ?

Sont autorisés à répondre à cet appel à projets les établissements d'enseignement supérieur français et allemands du réseau de l'UFA ainsi que tout autre établissement d'enseignement supérieur ou institution souhaitant faire partie de ce réseau. L'appel à projets est ouvert à toutes les disciplines. Les tutorats d'enseignement franco-allemands peuvent être portés par un établissement individuel français ou allemand, ou par une coopération franco-allemande. L'appel à projets s'adresse en particulier aux établissements de régions où les langues étrangères français/allemand sont moins enseignées et moins apprises.

Soutien attribué

Dix tutorats sont financés chaque année à hauteur de maximum 10 000 € par projet. La période de soutien concerne les années universitaires 2026/2027 et 2027/2028.

Les fonds sont versés chaque année et sont destinés à couvrir les dépenses suivantes :

- préparation et organisation du séminaire,
- financement des tuteur*trices ou des enseignant*es,
- frais de déplacement et de séjour des étudiant*es participant*es et des enseignant*es impliqué*es.

En cas de cumul de différentes subventions de l'UFA, il ne doit pas y avoir de double financement pour la même affectation.

Informations sur le dépôt d'une demande de soutien

Le formulaire de demande de soutien peut être téléchargé sur le site web de l'UFA en cliquant sur le lien suivant : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etablisements/tutorats-franco-allemands>

Ce formulaire comprend une description détaillée du projet, y compris un budget prévisionnel, ainsi qu'un calendrier provisoire de mise en œuvre du projet. La demande de soutien doit être signée par la direction de l'établissement en charge du projet.

Le formulaire de demande dûment rempli devra être envoyé par e-mail à tutorat@dfh-ufa.org avant le **15/12/2025**. Les décisions de soutien pour les tutorats qui débiteront au 01/09/2026 lors de l'année universitaire 2026/2027 devraient être connues en mai 2026.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à :

Madeleine Lagerin
+49 (0)681/938 12-122
lagerin@dfh-ufa.org